



Commune de Mœurs - Verdey

Journal Communal

Novembre 2015 - IPNS

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi 09h30 - 11h30

Mercredi 17h00 - 19h00

Sente des Marnières
51120 MOEURS-VERDEY

Tél : 03 26 81 48 24

mairie.moeurs-verdey@wanadoo.fr

Rédacteurs du journal :

Nathalie DANAU

Alice DUTRIPON

* PASSAGE DES RETRO-MOBILES *

Le dimanche 5 juillet, de 11 h à 14h, un défilé de jolies voitures anciennes en tout genre a traversé le village de Mœurs, en passant par la rue basse et faisant une halte au lavoir où les participants

devaient trouver la réponse à la question qui leur était posée dans leur journal de bord :

« Comment les hommes appelaient autrefois l'endroit où les femmes se réunissaient pour laver leur linge ? » La

réponse ne nous a pas été communiquée.

Un chaleureux accueil leur a été fait par des habitants qui se sont efforcés de trouver en vain, la bonne réponse à la question.



14 JUILLET

Le soleil a fait acte de présence pour le bon déroulement des festivités du 14 juillet.

Comme chaque année, la salle joliment décorée aux couleurs nationales a accueilli de nombreux convives.

Petits et grands ont participé aux différents jeux encadrés par les membres de la commission animation et le conseil municipal.

Le jeu du panier garni a été remporté par Claire Gomar, il fallait découvrir la somme des petites pièces contenues dans un petit pot, elle a trouvé le compte juste

Le lâcher de ballons :

Celui d'il y a deux ans, ayant beaucoup plu, l'association « La Moeurinoise » et le corps des sapeurs-pompiers ont donc décidé de recommencer, à la grande joie de tout le monde.

Quel beau spectacle de voir s'envoler tous ces ballons, qui cette année, étaient aux couleurs du drapeau français, avec l'espoir de ne pas les voir finir leur course dans les arbres jouxtant le terrain communal.

Dès le lendemain du lâcher de ballon, des mails nous informaient déjà de l'endroit où ils avaient atterris. En tout une dizaine de ballons ont parcourus la région de l'est de la France pour s'échouer pour les derniers en Bavière, de l'autre côté de la frontière.

*Le ballon d'**Olivier Tauvy** a atterri dans les Vosges, à Le Saulcy.

*Celui de **Jérémy Gondko** a pris la même destination pour s'échouer à Moussey (Vosges).

Merci aux membres de la Moeurinoise pour leur aide, ainsi qu'à Thierry Sioubalack pour l'animation musicale.

Nous avons terminé la journée autour du barbecue



*Un ballon anonyme a été trouvé à Landecourt, petit village de 95 habitants entre Nancy et Luneville, en lisière de bois par un chasseur et ancien pompier volontaire.

*Le ballon de **Clarisse Perrin** a été ramassé dans un jardin à Lemainville en Meurthe et Moselle (54).

*Pour **Cynthia Cabaup**, il a été retrouvé dans le champ d'un maraîcher (entre les poivrons et les céleris Bio!!!) à Moyen en Lorraine.

*Le ballon d'**Amour Polpré** a été ramassé dans un champ situé sur la commune de Thorey Lyautey(54).

*Celui de **Diane Page** a été récupéré à Raon l'étape dans les Vosges.

*Celui d'**Enguerrand Page** est tombé à Schwanau en Allemagne, ainsi que celui de sa maman **Nathalie Page** à Freiamt, en Allemagne également, ainsi qu'un autre ballon anonyme.

*600km à vol d'oiseau ont été parcouru par le ballon de **Claude Bollot** retrouvé à Lanchdorf et environ 733km pour celui d'**Aymeric Doyen** à Aidling, tous les deux en Bavière.

ASSEMBLEE GENERALE DES POMPIERS

Si vous voulez assister à l'assemblée annuelle du corps des sapeurs-pompiers de

Mœurs-Verdey ou bien vous inscrire pour intégrer le corps, rendez-vous mardi 10

novembre à 20H30 à la salle communale.

HALLOWEEN

C'est par un bel après-midi d'automne, que la troupe de petits monstres a arpenté les différentes rues de Mœurs, tapant aux portes, en quête de friandises.

Merci aux personnes ayant joué le jeu en les attendant avec leur panier garni de bonbons et gâteaux et pour ceux qui malgré leur absence

avaient accroché à leur porte ou portail, un sachet rempli de gourmandises.

La récolte fut cette année encore très généreuse.

Après cette grande promenade, petits et grands se sont réunis dans la salle communale où les attendait un goûter.

Le partage des bonbons a été effectué afin que chaque enfant reparte avec son sachet.

Pendant la distribution, le jury composé de membres de la commission des fêtes a délibéré pour départager les jolis dessins ainsi que les créations. Ce ne fut pas chose facile car chaque œuvre des enfants avait son originalité. Pour l'année prochaine, nous réfléchissons à faire évoluer le concours...



La jolie brouette décorée aux couleurs de l'événement



11 NOVEMBRE

Afin de commémorer l'armistice, rendez-vous au cimetière à 10h30 puis à l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié, sera servi à la salle communale.

PROCHAINES ANIMATIONS DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

* N'oubliez pas la **soirée chili con carne / country** organisée par la Moeurinoise le samedi 14 novembre à 20H00.

* **L'église St Martin de Mœurs** ouvrira ses portes les dimanches 29 Novembre et les dimanches 6, 13 et 20 décembre pour le circuit des crèches. Cette année, pendant

le **marché de Noël**, une tombola sera organisée avec à gagner en 1er et 2ème prix, de magnifiques patchworks et en 3ème lot un joli sac en tissu, faits main par Élisabeth Lemaire.

Le bénéfice de la tombola et de la vente du marché de Noël servira à financer la peinture de l'autel de Marie qui a été restauré l'an passé.

L'association la Fabrique de l'église, vous attend nombreux !!!

*Le **Père-Noël** et un **magicien** feront leur passage à la salle communale le samedi 19 décembre mais ne nous ont pas encore communiqué l'heure.



*** LES NOUVEAUX ARRIVANTS ***

Nous souhaitons la bienvenue, au sein de notre village, à **Anthony Davesne** et **Laurine Cadet**, qui ont élu domicile, fin septembre au 4 parc du château.

*** RAPPEL ***

Suivant l'arrêté du 18 juillet 2000, les jours et horaires pour les travaux d'entretien de vos terrains avec utilisation d'outils bruyants sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de **8H30 à 12H00** et de **14H30 à 19H30**
- Le samedi de **9H00 à 12H00** et de **15H00 à 19H00**
- Le dimanche et les jours fériés de **10H00 à 12H00**